

**10 Faits divers & Justice**

**Assassinat de Claire Ginette Nzeh Ndong, épouse Bayonne, en janvier dernier à Nzeng-Ayong-Dragages**

**Fabien MOUNGUENGUI MOUNZIENGOU déclare en être l'auteur**

**Cadette ONDO EYI**  
Libreville/Gabon

**LES** lecteurs de l'Union s'en souviennent encore. Le 23 janvier dernier, à la mi-journée, le corps sans vie d'une compatriote, Claire Ginette Nzeh Ndong, épouse Bayonne, âgée de 55 ans, avait été découvert au domicile conjugal situé au quartier Nzeng-Ayong - Dragages, dans le sixième arrondissement de Libreville. Après plusieurs mois d'investigations, la Police judiciaire (PJ) tient enfin un suspect. Il s'agit de... Fabien MOUNGUENGUI MOUNZIENGOU. Celui-ci, comble d'horreur, se trouve présentement en garde à vue à la PJ pour les nécessités d'enquête concernant le meurtre des Etomba, il y a quelques semaines, au quartier Louis, dans le premier arrondissement de Libreville. En effet, au cours de son



**Fabien MOUNGUENGUI MOUNZIENGOU a avoué avoir tué...**

audition concernant l'affaire Etomba, Fabien MOUNGUENGUI MOUNZIENGOU a déclaré aux enquêteurs qu'il est aussi l'auteur de l'homicide sur la personne de Claire Ginette Nzeh Ndong. Dans ses aveux, il raconte que le 23 janvier 2018, vers 13 heures, il s'est introduit au domicile de la dame pour un cambriolage. Malheureusement, il a été surpris par sa victime. Il explique qu'il s'est alors jeté sur elle,

puis il lui a attaché solidement les mains et les pieds. Une fois sa victime neutralisée, MOUNGUENGUI MOUNZIENGOU déclare qu'il a passé toute la maison au peigne fin et emporté plusieurs objets de valeur. En quittant les lieux, soutient l'intéressé, il ne savait pas que la victime était déjà passée de vie à trépas. Il ne l'a su que plus tard, insiste-t-il. C'est un membre de la famille qui fera l'effroyable



**... Mme Bayonne au cours d'un cambriolage qui a mal tourné.**

découverte alors qu'il venait rendre visite à la dame. Et c'est ce dernier qui a alerté la PJ. **L'ENQUÊTE PROGRESSE ENFIN** Par la suite, en compagnie d'un médecin légiste, la PJ et les éléments de la Police technique et scientifique ont procédé au constat d'usage. Il faut rappeler que le corps sans vie de Claire Ginette Nzeh Ndong, épouse Bayonne, se trouvait sur une position dorsale, pieds et poings

liés, plusieurs hématomes sur le visage et des lésions cutanées superficielles sur le reste du corps. Selon le rapport médical, le décès de Mme Bayonne a été consécutif à un trouble grave du rythme cardiaque survenu au cours de son agression physique. De plus, la maison de la victime a été mise sens dessus dessous, toutes les portes fracassées. Ce qui, pour les Officiers de police judiciaire (OPJ), conforte la

thèse selon laquelle le cambrioleur cherchait du numéraire et/ou d'autres objets précieux. Il se trouve que malgré les recherches effectuées par la police pour démêler le fil de l'écheveau, l'enquête n'a pas beaucoup avancé depuis un an. Fabien MOUNGUENGUI MOUNZIENGOU pouvait donc continuer d'agir à sa guise. Du moins jusqu'à ce samedi 24 novembre dernier, où il est interpellé à son domicile, pour avoir donné la mort à une mère et son fils, Claudette et Loïc Ulrich Etomba, au quartier Louis (lire l'Union du mardi 27 novembre 2018). Le mis en cause attend maintenant d'être déféré devant le parquet de Libreville pour répondre de ces deux homicides. A moins qu'il ne fasse, entre-temps, d'autres révélations surprenantes.

**Incendie au Centre d'émetteur de la Radio 9 à Oyem**

**Trois confrères et leurs familles à la belle étoile**

**PME**  
Oyem/Gabon

**UN** incendie d'une rare violence a consumé, le 3 décembre dernier vers 8 heures, une partie du bâtiment abritant le Centre d'émetteur de la station provinciale de Radio Gabon dans le Woleu-Ntem (RTG 9), au quartier Akoa-kam dans le premier arrondissement de la commune d'Oyem. Le bâtiment, patrimoine de l'Etat où logent les professionnels de la communication de Radio Gabon, était occupé, depuis plusieurs années, par deux journalistes (Simon-Pierre Mebah et Firmin Ellebiang), un technicien (Bonjean Mendene) avec leurs familles, ainsi que des correspondants provinciaux de la RTG 9.



**La détresse des victimes.**

Le sinistre, qui s'est produit en l'absence des occupants, n'a pas fait de perte en vie humaine. Toutefois, on déplore de nombreux dégâts matériels au niveau de trois pièces, de la toiture et de certains murs qui ont été entièrement détruits par le feu. A cela s'ajoute la perte par les principales victimes de certains effets et documents importants.

L'origine de l'incendie n'est pas encore déterminée. Cependant, des témoins avancent la thèse d'un court-circuit électrique, dans la mesure où, affirment-ils, « le feu est partie depuis le plafond d'une des chambres. » **UNE FILLETTE SAUVÉE DE JUSTESSE** Les témoins déclarent avoir remarqué depuis chez eux, une fumée



**Ce qui reste du centre d'émetteur de la Radio 9.**

noire qui sortait de la toiture d'une habitation. Et, une fois arrivés sur le lieu du drame, ils ont constaté que l'une des pièces avait déjà été consumée et que les flammes étaient en train de se propager dans toute le bâtiment. Pour s'en convaincre, une femme, animée de courage, est entrée dans l'habitation en flammes, pour faire le

tour des pièces. Grande a été sa surprise de trouver une fillette de six ans, assise sur un canapé. Selon ses parents, l'enfant, qui devait aller à l'école dans l'après-midi, attendait sagement le retour de ses aînés à midi. Entre-temps, les voisins avaient déjà alerté les sapeurs-pompiers. Malheureusement, la ruelle

menant vers le lieu du sinistre est une véritable piste d'éléphant. Conséquence : le camion des soldats du feu s'est embourbé à quelques mètres de l'immeuble en feu. Ce qui les a obligé à abandonner leur engin de travail à cet endroit, pour aller tenter de circonscrire la propagation des flammes avec les moyens de bord, aidés en cela par les habitants du quartier. Malgré ce courage, une bonne partie de l'habitation avait déjà été consumée par le feu. Depuis lors, les trois confrères et leurs familles dorment à la belle étoile. Ils lancent un cri de détresse à l'endroit du gouvernement, de leur tutelle et des bonnes volontés, pour les aider à faire face à cette situation.

**Accident de la circulation sur le boulevard Triomphal Omar-Bongo, hier**

**Un piéton fauché par un véhicule**

**Abel EYEGHE EKORE**  
Libreville/Gabon

**HANS** Lepambou, qui tentait de traverser le boulevard Triomphal Omar-Bongo, à hauteur de l'hôtel Hibiscus, a été renversé par un véhicule hier matin. La victime, en dépit du violent choc, s'en est heureusement sortie vivante. Toutefois, il semblait beaucoup souffrir et avait de la peine à parler. Selon les témoins, le drame se serait produit à



**La victime secourue par les sapeurs-pompiers.**



**Le véhicule à l'origine de l'accident.**

8 heures 30. Le véhicule de type Carina E, roulait dans le sens Rond-point de la Démocratie-Affaires étrangères. Parvenu en face de l'hôtel Hibiscus, il est surpris par un piéton qui traverse la voie à ce moment là. « Le choc était si violent que nous avons cru que la victime était décédée sur le coup. Mais, heureusement, en nous approchant de plus près, nous avons constaté qu'il bougeait encore », ont témoigné les laveurs de voitures dont la station est située non loin de l'endroit où

l'accident est survenu. Le conducteur du véhicule, qui semble être un agent des forces de défense, s'est arrêté pour porter secours à la victime avec l'aide d'autres personnes, avant l'arrivée prompte des sapeurs-pompiers et des éléments de la police pour réguler la circulation, perturbée après cet accident. Après les formalités d'usage, les pompiers ont immédiatement embarqué la victime pour l'évacuer vers une structure hospitalière.